

1014

**cent**  
**quatre**

**aperçu**  
**de saison**  
**2012/2013**

direction José-Manuel Gonçalves

**paris**

I am Free



**Eric Vigner**

## **Brancusi contre États-Unis**

performance

**25 > 28 avril 2013**

20h30

En octobre 1926, Constantin Brancusi expédie à New York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle à la galerie Brummer. En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu. Marcel Duchamp, ami de Constantin Brancusi, décide de réagir et mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre en octobre 1927 le célèbre procès autour de la définition de l'œuvre d'art.

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art?

Qu'est-ce qu'un artiste?

À quoi le reconnaît-on?

Qui est juge en la matière?

Qu'est-ce qui est beau?...

S'inspirant des minutes du procès, Eric Vigner crée *Brancusi contre États-Unis* en 1996 pour le 50<sup>e</sup> festival d'Avignon dans un lieu inédit, la salle du conclave du Palais des papes, puis au Centre Georges-Pompidou, à Paris. Dans le cadre de la thématique du procès initiée par le CENTQUATRE, Eric Vigner reprend aujourd'hui cette question sous la forme d'une performance: celle-ci met en évidence la construction des idées et les oppositions de langage entre critiques, artistes et historiens, avocats et marchands d'art, autour de la pièce à conviction *L'Oiseau dans l'espace*, de Brancusi.

*Les débats, rôdés par l'indifférence d'un public souvent blasé, ne font plus débat. Sauf dans quelques endroits où, question art, le bât blesse encore [...] quand il est question de savoir ce que c'est qu'une œuvre d'art, et ce qu'elle n'est pas. Tel est le sujet de Brancusi contre États-Unis.*

Hervé Gauville (*Libération*, le 24 octobre 1996)

distribution en cours

en partenariat avec l'Ordre des Avocats de Paris

retrouvez également autour de la thématique du «Procès»: les spectacles *Pendiente de voto*, de Roger Bernat (voir p.13), *Please, Continue (Hamlet)*, de Yan Duyvendak et Roger Bernat (voir p.15), *Ce que j'appelle oubli*, d'Angelin Preljocaj (voir p.23) et la projection de *L'Avocat du diable*, d'Olivier Meyrou (voir p.30)

